

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège



Le Ban



Bulletin
d'information
Décembre 2018



Diffusion restreinte

Sommaire

Appel à cotisation	3
Le Petit Mot du Président	4-6
La défense se tourne vers les moyens français	7-9
In Memoriam	10
Bastogne Barracks	11
Compte-rendu de l'Assemblée générale du 22 novembre	12-19
Vœux du Président	20
Coup d'œil dans le rétroviseur	21-23
Belgian Defence Cadets	24-28
15 novembre : fête du Roi	29
Bilan 2017-2018 des CRO	30-31
Le roi en visite	32-33
La nouvelle Brigade Motorisée belge	34-36
Infos diverses	37
27 octobre : Tir de Police	38-41
16 novembre : Repas de Corps - Ladies Night du CRMRLg	42-47
21 novembre : Repas de Corps URNOR / URNSOR	48-49
Activités à venir :	
Vendredi 22 mars 2019 – Coins inconnus d'Outremeuse	50-52
Vendredi 24 mai 2019 – Tir des Partenaires	53-55

Nous avons besoin de votre cotisation pour soutenir notre action



*Pour rester membre du Cercle,
Pour être informé des activités,
Parce que simplement vous êtes...
... Militaire de Réserve*

virez, dès aujourd'hui, votre **cotisation 2019**
de **16,00 €** sur le compte

IBAN : BE73 0000 3936 8660
BIC : BPOTBEB1

*du Cercle Mil Res Liège
Rue Saint Laurent, 79
4000 LIEGE*

Communication : Nom, Grade et N° Mat

Le Petit Mot du Président

Col (R) Dominique DI DUCA
Président



Cette année 2018, il ne s'est pas passé un jour au cours duquel un membre du CRMRLiège n'était occupé par l'une ou l'autre activité concernant la Défense ou sa Réserve.

Les rappels en unité, même si le nombre de Réservistes tend toujours à diminuer, ne font que s'accroître. Ceci crée une **dynamique** sur nous que la plupart accepte de bon gré en adaptant les agendas.

Les activités se sont franchement **modernisées** avec de sémillants moments, avec du matériel plus moderne, les techniques sont la plupart du temps adaptées aux problèmes contemporains. Ceci demande, pour rester à jour, des prestations supplémentaires et ceux qui n'arrivent pas à s'y plier se retrouvent rapidement dépassés. Le risque de perdre la motivation est évidemment très grand. Nous n'en sommes plus au stade où nous présentions à l'Unité comme des « gentils membres » pour lesquels les « gentils organisateurs » avaient tout prévu. Chacun devient petit à petit (enfin) responsable de lui-même, de tout son matériel, du suivi de ses formations ou des formations complémentaires qu'il peut demander. Certaines unités ne disposant pas d'un « POC-Réserve » ignorent trop les potentialités et restent encore à courber l'échine face à la charge de travail. Dans le même temps, d'autres unités – en augmentation – rappellent leurs Réservistes en groupes constitués ou y font appel à la carte. Les appuis et renforts ne se comptent plus que ce soit dans le cadre d'exercices ou en situation réelle.

Dans les Unités les plus actives, nous nous trouvons maintenant dans une **spirale WIN WIN WIN**.

WIN pour le Réserviste qui vient trouver ce qu'il souhaite et qui produit quelque chose, **WIN** pour l'Unité et la Défense qui utilisent les compétences (civiles, humaines ou militaires) de l'intéressé et **WIN** pour la société et / ou l'employeur qui recueille ainsi les dividendes de l'investissement.

Ce dernier WIN n'est pas (encore) assez perçu car trop nombreux sont ceux d'entre nous qui cachent ce qu'ils font soit par timidité, soit

par modestie, soit par négation ou ignorance de la part de l'employeur. Ce WIN entre dans le concept de l'EMPLOYER SUPPORT.

Lors de la réorganisation des années 2000, avait été installée une ébauche d'**EMPLOYER SUPPORT** qui n'a malheureusement pas connu le suivi qu'il méritait. Plusieurs dossiers existent dans les tiroirs, mais nos éminences ne jugent pas opportun de les porter suffisamment. Quelques réunions ont parfois lieu, mais par manque de personnel ou de volonté, le classement en-bas de pile de dossiers semble une règle.

Dans divers pays, tels que l'ALLEMAGNE, LA FRANCE ou le CANADA, cette cellule est au top des activités de certains, productive et efficace. Les contacts entre la Défense et les entreprises ou les administrations sont coordonnés avec les Réservistes, des idées et projets sont échangés et l'image des Réservistes et du département n'en sont que meilleures.

A l'image des collègues du cadre professionnel, il n'est pas possible pour un Réserviste en activité de se consacrer pleinement à un tel projet, mais des « **jeunes Réservistes hors cadre ou en retraite** » pourraient avantageusement se centrer sur ce sujet et le faire progresser beaucoup plus vite que ce n'est le cas actuellement. Ils pourraient être rejoints par des « **civils de Réserve** », intéressés par la chose mais ne disposant peut-être de suffisamment de temps, ou qui n'ont pas le profil militaire, et ayant diverses relations dans le monde du travail.

Les Associations Nationales pourraient initier le processus grâce aux contacts externes et internes dont, tout naturellement, elles disposent.

Nos associations ont des **carnets d'adresses** presqu'illimités, ne l'oublions pas. A titre d'exemple un inventaire mené avec une journaliste lors du défilé du 21 juillet a montré que sur les 66 participants de notre détachement, on pouvait comptait 60 métiers différents dans une cinquantaine de sociétés ou administrations diverses. Si dans chaque Cercle de Réservistes, un membre pouvait porter ce dossier, nous pourrions être très loin en un court laps de temps. Pour ce faire, une fois de plus, il faut une **confiance mutuelle** entre le département et ses Réservistes, on est encore trop souvent loin du compte.

Il y a un an, nous pensions que 2018 verrait une masse de problèmes solutionnés, disparaître ou s'amenuiser ... nous ne nous épancherons pas sur la situation du moment, des choses bougent, mais pour beaucoup, il s'agit d'un simple frémissement tant les lois, arrêtés royaux, circulaires, règlements, directives, etc. sont complexes, se recourent, se contredisent...

Le risque que chacun – dans une vision **RESERVE 2030** et de bonne foi - lance ses remarques et suggestions tant vers le monde militaire que politique est réel et doit être évité. Sinon, nous risquons d'être confrontés à une forme d'anarchie qui ne sera que délétère pour le plus grand nombre.

A nos yeux, ici aussi, les **Associations Nationales devraient** prendre la main en rassemblant tous les textes touchant à la Réserve, en les coordonnant et en proposant un texte plus simple, coordonnée, et mis à jour avec les besoins du moment qui pourrait d'emblée **renover les textes existants**.

Pour conforter nos propos, nous nous référons à la Loi votée en juillet et devant être mise en application au plus tard le 1 janvier 2019. Celle-ci est à peine lisible pour le commun des mortels.

De plus, presque personne n'est au courant c'est dire.

2019 est à nos portes ; **notre Cercle fêtera son 85^{ème} anniversaire** et le comité va organiser un moment pour que nous nous retrouvions tous pour une rencontre d'échanges et de convivialité. Si l'avenir est important, le passé est tout aussi important si nous voulons éviter les écueils.

Les projets 2018 sont lancés, voyez ce qui suit ...

Que cette période de fêtes vous soit profitable, vous donne des idées à nous transmettre et vous permette de vous ressourcer.

Bonne année 2018 à toutes et à tous !!!



Réservistes attention !

Vous êtes **RESPONSABLES**
de votre carrière et de votre dossier.

L'ASE en est uniquement gestionnaire.

Prenez les devants ! Rencontrez vos gestionnaires,
rendez-vous aux drinks d'unité, aux fastes, répondez
à leurs demandes.

En bref, **montrez-vous !**

La Défense se tourne résolument vers les moyens français pour s'entraîner...

Col (R) Dominique DI DUCA
Envoyé en observation-analyse pour COMOPSMED

Retour du CENTAC (1^{ère} partie)

Comme le titre l'indique, nos fantassins se tournent vers la France. On y allait déjà en groupe belgo-belge, mais ici la 2Cie du 12/13 Bn Li était intégrée à un Groupement Tactique Inter Armes (GTIA) dont elle était un Sous-groupe (SGTIA).

Inter-armes signifie que l'unité ainsi constituée pour l'exercice regroupe une puissance de feu équivalent à trois Cie Inf avec leurs moyens propres auxquelles s'ajoutent des unités en appui comme le Génie, l'Observation du champs de bataille, l'appui logistique, médical ou autre, etc., le tout aux ordres du GTIA.

Avant de s'y rendre, il faut avoir lu la doctrine française pour comprendre au mieux.

Pour ce type de manœuvre, la France offre le terrain de **MAILLY LE CAMP**, 45 minutes plus loin que MOURMELON. Nous sommes en Champagne au sud-est de PARIS. Cette région fut le théâtre d'âpres combats en 1914 et en 1940. Le camp mesure 10Km/12Km, il y a de la place pour entraîner les Cie et le niveau capitaine. Trois autres unités y sont stationnées en permanence, on y fait de l'instruction de recrues au sein des bataillons et régiments, il y a donc de la vie jour et nuit.

La doctrine du Centre d'entraînement tactique (Centac) repose sur trois piliers :

- Une force adverse
- Un balisage GPS des forces sur le terrain
- Un arbitrage.





Fort d'une expérience de plus de 20 années, le CENTAC est une référence en matière d'entraînement dynamique.

Son personnel y est affecté comme pour toute affectation en cours de carrière. Les postes y sont occupés, toutes fonctions confondues, par des

cadres de carrière et de réserve. Les Réservistes sont soit des anciens professionnels du centre, soit des Réservistes ayant une expérience particulière dans la Réserve ou la formation. Ces Réservistes sont employés selon la demande et leur disponibilité. Suivant les moments, entre 100 et 130 personnes sont occupés à encadrer les quelque 300 à 400 militaires à l'entraînement.

Un des régiments du camp (1Bn Chasseurs) fournit à chaque unité cliente en permanence une Cie qui joue « les rouges » (OPFOR). Ces militaires ont moins de deux ans d'armée mais ont pratiquement tous atteint le niveau de militaires en comptant dix. Ils disposent aussi des moyens d'un SGTIA déployé avec tous ses moyens. Ce SGTIA utilise la tactique qu'il souhaite pour réussir sa mission. A titre informatif, tous les « rouges » sont équipés d'une salopette noire qui les distingue des « bleus » et des balises GPS et gilets balistiques.

A côté de ce travail, ce régiment est déployable au même titre que tous les autres. Ceci a pour conséquence que ces hommes sont assez redoutables.



La première semaine est consacrée à l'instruction tactique et la coordination des divers moyens mis en œuvre dans un cadre international. Ces séances permettent d'affiner chacun dans son métier, régler le matériel, fixer les points de contact et garantir les points clefs de l'appui réel.

La seconde semaine est consacrée à « la guerre ». Celle-ci oppose les forces « bleues » à la force « rouge ». Les conventions de Genève sont, à priori, respectées. De l'avis de tous, hauts responsables belges ou militaires du rang, trop longtemps la Belgique a été confrontée à des situations asymétriques où l'ennemi était partout et depuis plus d'une vingtaine d'années les tactiques de combat symétrique ont été presque oubliées dans leur aspect pratique.

Pour cet exercice, le SGTIA (BEL) devait chronologiquement en quatre jours, en concertation avec les deux SGTIA (FRA) voisins : tenir, s'emparer, contrôler, interdire, reconnaître, interdire, contrôler et couvrir. Il y avait donc des missions à caractère commun, de renseignement, de sécurisation, de défensive et d'offensive.

Les quatre jours ne laissent que peu de place au sommeil. Quand le chef briefe, le reste du SGTIA continue à fonctionner et assure la mission, les entretiens, les pleins, etc...

Dans le même temps, les « rouges » s'opposent, s'infiltrent, observent, etc... pour assurer leurs missions propres.

Suite lors du prochain BAN...



La population est un acteur incontournable des conflits modernes : les phases d'entraînement prennent cette dimension en compte.

In Memoriam

Nous avons appris le décès du



Colonel en retraite Nestor L. Babette,

(9 avril 1932 – 3 octobre 2018)

ancien Chef de Corps du 12 Régiment de Ligne,
ancien Commandant de la 12 Brigade de Réserve,
ancien Commandant de l'Ecole d'Infanterie.

... et également de notre ami et membre



Commandant de Réserve honoraire

René Watrin

(21 juin 1942 – 4 octobre 2018)

ancien Officier S1 du 7 Régiment de Lanciers
(Bataillon de Réserve puis Etat-Major Tactique
de Bataillon de la Défense Militaire du Territoire)

*Nous présentons nos sincères condoléances à ces deux familles
et à leurs proches.*

"Old soldiers never die, they simply fade away".

Bastogne Barracks

Maj (R) Jean-François DOHOGNE
Conseiller

...Nous sommes à l'aube du 16 décembre 1944, sur les hauteurs de Bastogne, un brouillard froid enveloppe champs et bois...

Cet ensemble fait actuellement partie du War Heritage Institute. Il s'agit d'un complexe historique qui fort heureusement, et contrairement à d'autres d'envergure, n'a pas été mis en vente.

La dernière unité belge à y avoir ses quartiers était le 1A, 1^{er} Régiment d'Artillerie de Campagne, unité respectueuse s'il en est : mon père y a fait son service début des années '60 comme chauffeur-opérateur.

Nous étions trop peu nombreux pour nous y rendre et bénéficier des services de guides excellents (je les connais !)... l'agenda pouvait retrouver le blanc d'une page vide ce 20 octobre 2018 : nous avons... Vous avez donc manqué le verbe et l'image de ce qui s'est passé dans la pièce qui servait de bureau d'Etat-Major au Colonel Mac Auliffe durant cette période grise du 19 au 27 décembre 1944 en plein milieu de la Contre-Offensive allemande. Nous avons... Vous avez manqué la désolation d'un hôpital de campagne improvisé reconstitué, de même la tristesse d'une classe vide et désertée de l'époque.

Sur la photo, je n'ai pas réussi à faire un copier-coller clair où vous verrez difficilement un exemplaire (qui roule toujours !) d'un authentique Sherman de l'époque, que nous aurions... vous auriez pu admirer dans le « Tank Hall ».

Qu'à cela ne tienne, « Nuts 2018 » est une occasion pour nous... pour vous, à titre individuel, de passer par ce haut lieu de mémoire et où nous pourrons... vous pourrez voir sortir de l'ombre de vieilles machines imposantes qui ont fait trembler nos concitoyens de l'époque (il promet d'y avoir du monde comme à l'habitude et rien à comparer avec l'an prochain... lors du 75^{ème} anniversaire de la *Battle of the Bulge*).

Au plaisir de nous... de vous voir en nombre lors d'une prochaine organisation de notre Cercle. J'en profite pour remercier les organisateurs de ces activités intéressantes proposées par notre Cercle.



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Statutaire du 22 novembre 2018

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*



L'assemblée générale statutaire de notre Cercle s'est déroulée le jeudi 22 novembre 2018 à 19 heures 45 dans les installations du Cercle au Quartier Médecin Lieutenant Joncker à Liège.

Cette manifestation a réuni les membres du Cercle qui se montrent toujours soucieux de la bonne marche de leur association et veillent attentivement au respect des statuts et du règlement d'ordre intérieur.

Pour cette année, l'ordre du jour avait été fixé comme suit :

Constitution du bureau de l'AG

Président : Col Dominique DI DUCA

Secrétaire : Cdt Bruno VANDERVELDEN

Scrutateurs : Lt Col Jean-Claude DELHOUGNE et Cdt Guy DE TIE-
GE



Rapport du Président

C'est le Président, le Col DI DUCA Dominique, qui a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à tous les participants, en remerciant les membres du Comité d'être présents à cette réunion importante pour la vie du Cercle.

Il demande une minute de silence à la mémoire des militaires de réserve et connaissances décédés durant l'année écoulée.



Le Col Dominique DI DUCA a ensuite exposé toutes les démarches qui redonnent vie à une réserve qui n'attend qu'un sang nouveau, il en donne pour exemple :

- Rencontres avec le Commandant Militaire de la Province de Liège LIEGE,
- Participations aux groupes de travail de la Réserve Médicale et de la Réserve objectif 2030,
- Congrès CIOR – CIOMR
- Réunions du Comité d'entente patriotique de la province de Liège
- Réunions du bureau central et du conseil d'administration de l'URNOR.
- Journée des présidents.
- Rencontres avec la direction nationale de la Réserve.
- Séances d'information et de recrutement
- Cérémonie au Cénotaphe à London.
- Défilé du 21 juillet et répétitions.
- Rencontres avec le Commandement de la Composante Terre.
- CIOR CANADA
- Réunions en vue de la réalisation du projet « Belgian Defence Cadets – LIEGE.

Il conclut : par les nombreux articles, que vous avez lu dans notre revue « LE BAN », vous avez constaté que votre Cercle est très impliqué à tous les niveaux de ces projets et réalisations.



La Branche 1 passe, ensuite, en revue l'organigramme du Comité en signalant les changements d'attribution survenus au début 2018.

Comdt CO Col DI DUCA Dominique.(*)

2IC Cdt HENNIQUIAU Serge.

CEM Pha Cdt VUEGHS Jean-Claude.

Br 1 S1 Cdt d'Avi RINGLET Michel (*).

Br 2 S2 Maj WAUTHIER Raymond.

Br 3 S3 Cdt L'HOEST Lambert. (*)

Br 4 S4 Lt Col van BRUSSEL Jean.

Br 5 S5 Cdt d'Adm SCIMAR Paul.

Conseillers Cdt BAIDAK Yves, Cdt d'Avi DANIELS Jean, Col d'Avi FRAIKIN Roger, Med Cdt FRANÇOIS Josquin, Cdt LOUREAU Serge, Cdt NEUVILLE Christian, Col ROUSSEAU Philippe, Cdt VAN DE GOOR Eric, Cdt VANDERVELDEN Bruno.

Administrateurs URNOR (*)



Rapport de la branche 3 : La vie du Cercle

Voici nos **nombreuses** les activités classées par thème.

Réunions administratives :

- du Cercle :
- Comités,
- Assemblée Générale,
- Comité d'entente patriotique,
- Participation à la mise en place du « Belgian Defence Cadets LIEGE,
- Conseil d'administration,
- Assemblée Générale de l'URNOR,
- Réunion des Présidents.

Activités festives :

- Repas de Corps Cercle,
- Repas de corps URNOR,
- Réception de nouvel an : Comdt Mil Prov Liège,
- Réception de nouvel an : URNOR / URNSOR,
- Soirée du Comité (souper spectacle),
- Cocktail annuel,
- BBQ des familles.

Activités à caractère Militaire 10 :

- Tir des partenaires,
- Tir de police,
- Comp Nat Mil Cadres Res Be,
- Exercice Green Spring,
- 21 Jul Liège,
- 21 Jul Bxl défilé,
- 11 Nov,
- 15 Nov,
- Cérémonie à Comblain,
- Memorial Day à La Neuville.

Activités culturelles:

- Découverte de la rue Hors Château,
- Visite de la Caserne des pompiers à Liège.

Rapport de la Branche 4

Le Lt Col Jean van BRUSSEL a exposé la santé de nos comptes.

Le prix des activités ne pèse pas sur le budget grâce aux subventions particulières et à la participation.



La cotisation URNOR 2018 a été réclamée et la première tranche vient d'être versée, nous attendons le solde 2018.

La cotisation des membres 2018 à été perçue. Il faut espérer une même récolte de cotisations !

Le cercle conserve son épargne (5.000€) et son fonds de caisse (+/-2.000€).

Un gros effort à été fait quant aux dépenses.

Rapport des commissaires aux comptes

Les Commandants BROEDERS Denis et MARCOTTY Eric ont fait rapport du contrôle des comptes du Cercle. Ils ont assuré à l'assemblée que les comptes sont impeccablement tenus et que toutes les dépenses ont fait l'objet d'un justificatif.



Approbation du bilan

Suite à l'avis des vérificateurs aux comptes, l'assemblée a donné décharge au S4 pour les comptes de l'exercice novembre 2017 - novembre 2018.

Fixation de la cotisation pour l'exercice novembre 2018 – novembre 2019

Compte tenu de la bonne santé financière de la trésorerie du Cercle, le S4 a proposé de ne pas augmenter la cotisation annuelle et de la maintenir pour l'exercice à venir à 16 €.

Rapport du S5

Le Cdt d'Adm Paul SCIMAR nous a entretenus des éditions du BAN (Dec 2017 à Sep 2018) qui représentent au total quelques 200 pages. Il nous a fait part de la vie du site-web qui depuis sa création a enregistré 27.536 visites et pour la seule année 2018 1.059 consultations. Paul nous a aussi expliqué la composition et le fonctionnement de la mailing-liste.



Election des membres du Comité pour le mandat Nov 2018 – Nov 2020

Tous les membres sortants et rééligibles du Comité ont été réélus par l'assemblée.

Le scrutin a été effectué à bulletins secrets dûment déposés dans une urne à cet effet. Les résultats ont été attestés par les scrutateurs.

Il s'agit des personnes suivantes :

Sortants et rééligibles (2018 – 2020) ... réélus

- Major Jean-François DOHOGNE,
- Médecin Commandant Josquin FRANCOIS,
- Commandant Lambert L'HOEST,
- Commandant d'Aviation Michel RINGLET,
- Commandant d'Administration Paul SCIMAR,
- Pharmacien Commandant Jean-Claude VUEGHS.

Le Cdt Eric VAN DE GOOR n'avait pas souhaité reposer sa candidature au Comité vu l'éloignement de ses activités de la région liégeoise (Merci Eric pour tout le travail accompli au sein du Comité pendant plus de 20 ans)

Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice novembre 2018 – novembre 2019

Pour l'exercice à venir les commissaires aux comptes seront les suivants :

Cdt BROEDERS Denis et Cdt MARCOTTY Eric.

Signature du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2016 par le bureau

Le PV de l'AG a été signé par le Président, le secrétaire et les deux scrutateurs ; l'original du document est classé au bureau du Cercle.



A l'issue de cette AG nous avons eu le plaisir d'entendre le Cdt Bruno VAN-DEVELDEN (Commissaire de Police Divisionnaire) qui nous a expliqué le fonctionnement de l'École de Police de la Province de Liège, dont il est le Directeur Coordinateur.

Vision, missions, valeurs

L'École se définit par son désir de qualité, de respect, de professionnalisme, d'intégrité et d'impartialité, tout en répondant aux besoins du terrain.

VISION

En tant qu'École de Police de la Province de Liège et avec l'ensemble de nos partenaires, nous visons à atteindre l'**excellence** dans la réalisation de toutes nos missions.

MISSIONS

L'École de Police contribue activement à la promotion et au développement :

- des **formations de qualité** : issues d'une approche **pédagogique cohérente**, active et harmonieuse ; respectant un processus d'apprentissage clair, en adéquation avec les besoins du terrain ;
- d'un cadre administratif, organisationnel et social **performant**;
- du **bien-être** des aspirants, ainsi que de tout le personnel de l'école, qui disposent d'une écoute, d'un appui et d'un relais pour des problèmes à caractère psycho-médico-social ;
- de la **coopération** nationale et internationale par la mise en œuvre de projets communs de formation et d'échange et par la mise en place de synergies avec divers opérateurs.

VALEURS

La Charte des valeurs et le Projet pédagogique de notre Ecole sont définis sur base du Code de déontologie des services de police, d'une part et du Projet éducatif de la Province, d'autre part.

Au travers de cette charte, nous diffusons les valeurs de démocratie, de respect de la personne et d'humanisme auprès de tous nos interlocuteurs. Grâce aux méthodologies adoptées, l'aspirant est **acteur de sa formation**.

Téléchargez notre brochure - Charte des valeurs et Projet éducatif de l'Ecole de la police de la Province de Liège "Au cœur de la démocratie".

L'École participe à différentes missions tant en Belgique qu'à l'étranger.

les missions sont variées: Missions de Police, Missions de représentation, Missions sociales, Missions de Team Building, Actions de coopération policière internationale.

Les missions proposées permettent aux aspirants de mettre en pratique leurs connaissances et compétences et d'identifier les contraintes du terrain.

Les aspirants côtoient la population ainsi que d'autres promotions et des aspirants d'autres pays.

FORMATIONS

L'École propose une gamme de formations pour les futurs policiers ainsi que pour les policiers qui souhaitent évoluer, se perfectionner.

Les Formations de base s'adressent aux personnes qui désirent devenir agent, inspecteur, inspecteur principal ou inspecteur principal spécialisé.

Les Formations hors cadre de base sont destinées aux policiers qui souhaitent acquérir de nouvelles compétences ou se perfectionner. Il existe également des formations non policières.





***Le Président et les membres du Staff du
Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège***



***vous souhaite
une heureuse année 2019***



Coup d'œil dans le rétroviseur

Voici un retour en arrière de quelques 28 ans.

A cette époque, mois d'avril 1990, nous avons publié un numéro spécial de notre revue LE BAN pour la commémoration du 50^{ème} anniversaire de la « Campagne des 18 jours ».

Les articles étaient les suivants :

Par le Pharmacien Commandant (R) Jean-Claude VUEGHS et en guise d'introduction : L'Armée Belge le 10 mai 1940.

Par le Lieutenant-Colonel (R) Freddy LEBRUN (†) : Souvenirs d'avant 1940.

Notre ami le Lieutenant-Colonel (R) Freddy LEBRUN a été appelé sous les armes en 1934. Il a suivi les cours d'élève officier de réserve et a reçu le commandement d'un peloton de mitrailleuses lourdes au 12^{ème} de Ligne. Rappelé en 1939, il participe, avec son bataillon, à la campagne des 18 jours comme Sous-Lieutenant avec son peloton de mitrailleuses. Il raconte les souvenirs de son époque.

Par le Lieutenant-Colonel (R) Fabien SABLON (†) : 50 ans après ... honneur à nos anciens (du fort de Tancrémont ndlr)

Le Lieutenant-Colonel (R) Fabien SABLON évoque un tout autre aspect de la campagne des 18 jours : la belle conduite des défenseurs de Tancrémont.

En 1990, le Lieutenant-Colonel (R) Jean REMY présidait aux destinées du Cercle, voici la couverture et l'«éditorial» de ce numéro spécial du BAN.

Le Lieutenant-Colonel (R) Jean REMY prenant la parole lors des festivités du 75^{ème} anniversaire du Cercle.



MAI 1940 NUMERO SPECIAL COMMEMORATION

40 NUMERO SPECIAL COMMEMORATION DE LA CAMPAGNE DES 18 JOURS MAI

DE LA CAMPAGNE DES 18 JOURS MAI 40 NUMERO SPECIAL COMMEMO

LE BAN

BULLETIN D'INFORMATION



CERCLE ROYAL
 DES OFFICIERS DE RESERVE
 DE LA PROVINCE
 DE LIEGE

2444890
 2722

RATION DE LA CAMPAGNE DES 18 JOURS MAI

LE MOT DU PRÉSIDENT

IL Y A 50 ANS

50 ans déjà que nos aînés, fidèles à leur serment, accomplissaient leur devoir d'officier. Ils ont exécuté les missions qui leur ont été confiées dans l'honneur, et pour bon nombre, jusqu'au sacrifice de leur vie.

Ce sacrifice, à l'aube d'une période particulièrement meurtrière pour le pays, nous permet de célébrer LIBREMENT, cette année, le souvenir de leur comportement héroïque.

Dans un pays où le mot "Droit" a priorité sur celui de "Devoir", je me permets d'insister sur notre devoir de Citoyen et d'Officier; Nous ne pouvons pas abandonner les principes qui ont guidé nos prédécesseurs :
Honneur, Loyauté, Patrie, Fraternité...

Le BAN spécial que j'ai le plaisir de vous présenter vous rappellera, dans sa première partie, par le récit d'un des nôtres, le Lieutenant Colonel Honoraire LEBRUN, qui a vécu la mobilisation et la tragédie de mai 40, que certains sirènes d'alors parlaient prématurément de PERESTROIKA ! Il ne faut jamais oublier les leçons du passé.

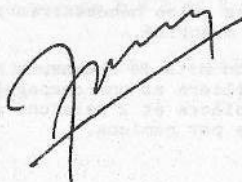
Le Lieutenant Colonel SABLON vous présente le fort de Tancrémont. Vous trouverez aussi un rappel "technique" des unités de l'armée de l'époque.

La seconde partie est consacrée à la reproduction d'un historique de la campagne des 18 jours, publié en août 40.

Je lance un appel à tous les Officiers de réserve du Cercle Royal des Officiers de Réserve de la Province de Liège afin que, par leur participation aux principales cérémonies prévues dans la province de Liège, ils manifestent en nombre et dignement, à nos aînés, leur reconnaissance ainsi que leur adhésion personnelle aux principes qui ont guidés ceux-ci .

Anciens de 40, MERCI.

Lt Col (R) Jean REMY
Président CRORLg
Comd 2 CyF



Belgian Defence Cadet : Un projet qui prend forme

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*

Rendre attrayante la perspective d'une carrière à l'armée n'est pas toujours chose facile. C'est pourquoi la Défense a mis en place plusieurs moyens qui sont susceptibles de donner l'envie de déboucher sur un emploi au sein de la Défense.

Voici l'état actuel des lieux :

En premier les Corps de Cadets :

Les Cadets de l'Air



L'asbl « Les Cadets de l'Air de Belgique » est une association civile, qui reçoit un appui de la Composante Aérienne de la Défense Belge (COMOPSAIR).

Le but de l'association est de sensibiliser les jeunes aux carrières aéronautiques en général et à celles de pilotes civils ou militaires au sein de COMOPSAIR en particulier. Pour ce faire, l'accent est mis sur le travail en équipe et le développement du

sens des responsabilités.

Cette association regroupe environ 200 cadets et aspirants actifs ainsi que presque autant de membres du cadre.

Chaque année, 50 jeunes âgés de 15 ou 16 ans sont sélectionnés. Ils ont la chance de pouvoir rejoindre l'asbl et de suivre une formation de vol à voile jusqu'à l'âge de 19 ans accomplis.



Leur formation est assurée aussi bien par des militaires d'active ou de réserve que par des civils. Ceux-ci proviennent généralement du milieu de l'aviation et retrouvent ici un forum idéal pour transmettre leurs savoirs et expériences à la jeune génération.

Les Cadets de la Marine



Le Corps Royal des Cadets de Marine (CRCM) est une association qui a pour objet de promouvoir l'esprit maritime, et plus particulièrement de former la jeunesse de 9 à 21 ans (Section de Bruxelles : à partir de 12 ans) dans cet esprit en lui inculquant des connaissances nautiques. L'association est parrainée par la Défense.

L'aspect social et pédagogique occupe la première place dans la formation. Les jeunes sont initiés à la vie à bord et apprennent ainsi à vivre ensemble.

La formation des cadets est assurée par des bénévoles civils ou militaires. Ces membres proviennent généralement du milieu maritime, et peuvent ainsi transmettre leurs connaissances et expériences à la jeunesse.

Comme mouvement maritime, les activités sont essentiellement nautiques : voile, avirons, initiation à la plongée, navigation à moteur, amarinage, ...

Dans le panel des moyens pour faire connaissance avec la Défense, il y a aussi les **«Stages-Jeunes»**



Ils sont organisés par la Défense elle-même au sein d'une unité d'une des composantes et pour une semaine. Ce sont des stages « all-in » payant se déroulant pendant les vacances scolaires.



Les stagiaires, de 16 à 20 ans, ont l'occasion d'approcher et de mettre en pratique la vie en campagne et les techniques de l'unité qui les accueille.

En général environ 30% des jeunes qui se sont inscrits dans un Corps de Cadets ou à un stage-jeune envisagent une carrière à la Défense, soit dans l'active soit dans la réserve.



Et voici une nouvelle initiative:



Cette initiative est née effectivement, en juillet 2018, au sein du Comité du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège suivant l'idée et sous l'impulsion du Président, le Col (R) Dominique DI DUCA.

De quoi s'agit-il ?

Le Belgian Defence Cadets – LIEGE (*) (BDC-LIEGE) est un corps de cadets/cadettes qui s'est donné pour mission, auprès **des étudiants et des étudiantes des classes terminales du cycle secondaire**, de contribuer activement à la promotion et au développement d'un savoir militaire devant déboucher, en respectant le vouloir et l'aptitude de chacun(e), sur un engagement à la Défense dans le cadre de carrière ou de réserve.

(*) Attribution d'une dénomination en anglais afin d'éviter tous les écueils d'un bilinguisme Fr/NL (Cadets/Cadettes/Kadetten) et le devoir d'être M/F.

Contrairement aux Corps des Cadets de l'Air et de la Marine, le BDC-LIEGE n'est pas une asbl mais bien un organe de la Défense soutenu par une unité d'active (4 Gn dans le cas présent), il n'est pas demandé de contribution financière comme pour les stages-jeunes.

Le Staff, les instructeurs et les intervenants sont à 99% issus du cadre de Réserve, tous sont membres du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège ; quelques intervenants sont des civils (par ex pompiers, juristes, policiers ...).

Les cadets et les cadettes sont dotés d'un équipement militaire, comme le montre la photo ci-contre.

La Caserne d'accueil du BDC-LIEGE est le Quartier Médecin Lieutenant Joncker (Rue St Laurent) à Liège. C'est dans ce lieu que se dérouleront la plupart des activités.



Les activités de formation s'étendent idéalement sur une année scolaire de septembre de l'année X à mai de l'année X+1 ; quelques mercredis PM, quelques samedis et quelques jours pendant les congés scolaires, pour un total d'environ 120 heures.

Voici un bref aperçu du programme de formation :

- Approche des Composantes, Composante Terre, Composante Aérienne, Composante Navale, Composante Médicale.

- CBRN (Protection chimique, bactériologique, radiologique et nucléaire).
- Civisme-citoyenneté.
- Cordage.
- Drill : évolutions individuelles à pied et en peloton.
- Equipement militaire (**armement exclu**).
- Joint Individual Common Core Skills (J-ICCS) : Compétences de base communes.
- Orientation et cartographie.
- Permis de conduire – informations (PAS de passage de permis).
- Premier soins.
- Prestations : cérémonie, dropping, camp.
- Procédure radio.
- Ration one/one.
- Sport.
- Vie en campagne.
- Visite d'installations militaires : Spa, Amay, Elsenborn, Marche-en-Famenne, Glons ... etc



A la fin de la formation durant une cérémonie, les cadets et les cadettes reçoivent un brevet de certification et l'invitation à poursuivre leur formation vers une carrière dans l'active ou la réserve.

15 novembre, fête du Roi

Article de la Med Comp

La fête du Roi est une fête célébrée depuis 1866 en Belgique le 15 novembre, le jour de la Saint-Léopold (nom des deux premiers et du quatrième rois) dans le calendrier liturgique germanique. Sous le règne du roi Albert Ier, il s'agissait d'abord de la Saint Albert (troisième et enfin sixième roi) dans le calendrier général, à savoir le 26 novembre. Toutefois, sa mère, la princesse Marie de Hohenzollern-Sigmaringen, décéda le 26 novembre 1912. Le roi décida de rétablir la célébration du 15 novembre, jusqu'à ce que la Première Guerre mondiale se termine. Baudouin a décidé en 1951 de ne pas changer cette date, à partir de 1952.

Auparavant, la cérémonie consistait en un Te Deum à la Cathédrale Saints-Michel-et-Gudule. La famille royale assiste encore à cette célébration organisée par les autorités religieuses. Cependant depuis 2000, dans un souci de laïcisation, les autorités civiles organisent une séance d'hommages au palais de la Nation à laquelle les souverains n'assistent pas.

Durant la régence du prince Charles (1944-1950), cette fête s'appelait Fête de la Dynastie. L'expression est encore employée de nos jours mais est toutefois erronée, comme le souligne une lettre circulaire du ministre de l'Intérieur de 1953.

Cette date a aussi été choisie comme jour de fête de la Communauté germanophone. Cette date est aussi un jour férié pour une grande partie des fonctionnaires fédéraux.



Les compagnies de la Réserve opérationnelle Bilan 2017 – 2018

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président



Collationnement de plusieurs articles

Depuis 2017, l'armée belge travaille à la mise en place d'une réserve opérationnelle. De nouvelles étapes ont été franchies en 2018 avec une montée en puissance des deux compagnies actuelles.

En 2017, une première compagnie de réserve voyait le jour au 12/13 de Ligne de Spa. Depuis février 2018, une autre compagnie a été lancée au sein du bataillon Carabiniers Prince Baudouin – Grenadiers de Bourg-Léopold. En avril dernier, les premiers réservistes Lignards étaient déployés pour la première fois à Bruxelles dans le cadre de l'opération Vigilant Guardian. Une section de réservistes du même bataillon patrouillait à nouveau dans les rues belges à la fin du mois d'août. De leur côté, les réservistes du 1C/1Gr vont continuer leur préparation au mois d'octobre pour participer à leur tour à l'opération en fin d'année. Les réservistes font désormais partie du planning opérationnel de Vigilant Guardian.

Plus tôt, une vingtaine de réservistes du 12/13 de Ligne ont eu au mois de juin dernier l'occasion d'accompagner la 2ème et la 3ème compagnie de combat lors d'un exercice grandeur nature en République Tchèque à Hradisté. La participation de réservistes à un tel exercice ne s'était plus faite depuis longtemps. C'était une découverte pour certains. Ils ont surtout appuyé les soldats d'active dans des activités d'OPFOR (Opposite Force) comme l'entraînement au tir, la sécurisation des accès et l'encadrement de la sécurité des tirs réels lors de l'exercice final.

Les réservistes du 1C/1Gr, qui ont commencé leur phase d'entraînement au mois de mai, font également fonction d'OPFOR lors de l'exercice « United Dingo » qui a débuté en début de semaine et auquel participe le bataillon avec le soutien d'autres unités.



Pour l'instant, ces deux compagnies manquent de personnel pour fonctionner à plein régime. La Direction Générale des Ressources Humaines et en particulier la Direction Nationale de la Réserve travaillent à de nouvelles pistes dans le cadre du recrutement, de la formation et du statut des réservistes. Le 20 juin dernier, la commission de la Défense Nationale se penchait sur le cadre de réserve avec plusieurs auditions. « *L'intérêt du monde politique pourrait repositionner le lien privilégié traditionnel Armée-Nation par le biais d'un renouveau au sein de la Réserve. Un calendrier ambitieux se dessine afin de réveiller un intérêt auprès des jeunes et les guider vers une carrière militaire d'active ou de réserve* », espère le major (R) Jean-François DOHOGNE, commandant de la 4ème compagnie de réserve du 12/13ème de Ligne.



La nouvelle capacité de réserve opérationnelle continue peu à peu à monter en puissance avec une prise de considération de plus en plus importante au sein de l'armée. Après avoir défilé le 21 juillet 2017, un détachement de réservistes a de nouveau défilé cette année lors de la Fête Nationale. A terme, l'armée belge voudrait affecter à chacun des cinq bataillons de la Brigade Médiane une compagnie de réserve opérationnelle de 120 à 130 personnes.



Le roi en visite auprès des forces spéciales et des réservistes de la composante Terre

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*



Le roi s'est rendu le 10 octobre 2018 au quartier Commandant de Hemptinne à Heverlee, près de Louvain, une caserne qui abrite plusieurs unités de la composante Terre, dont le groupe des forces spéciales (SFG).

Le souverain a été accueilli à son arrivée par le vice-chef de la Défense (VChod) - le "numéro deux" des forces armées -, le vice-amiral Michel Hofman. Il a assisté à des démonstrations, dont une menée par les hommes du SFG, une petite unité d'élite qui est notamment à même d'intervenir lors de prises d'otages.

Le roi s'est aussi intéressé à la nouvelle "réserve entraînée" de la composante Terre. Un projet-pilote a été lancé par le bataillon 12ème de Ligne Prince Léopold-13ème de Ligne de Spa (4^{ème} Compagnie - Maj (R) DOHOGNE), qui a notamment engagé des réservistes dans le cadre de l'opération "Vigilant Guardian" (OVG), menée en appui à la police fédérale.



Le concept qui devrait à terme s'élargir en vertu de la "vision stratégique" qui dessine les contours futurs de l'armée à l'horizon 2030, approuvée en juin 2016 par le gouvernement. Elle prévoit en effet de recourir davantage à une réserve "réactivée" afin de "fournir une capacité supplémentaire ponctuelle en période d'engagement (opérationnel) soutenu". La composante Terre a donc entrepris de mettre sur pied une réserve opérationnelle, largement négligée depuis la fin de la Guerre froide et la professionnalisation de ses effectifs - en baisse constante. Elle projette de créer cinq compagnies d'infanterie légère (environ cinq fois 120 personnes), chacune d'entre elles étant rattachée à un bataillon de manœuvre.

Le Maj (R) Jean-François Dohogne accompagne le Roi lors de sa rencontre avec les Réservistes de la 4 Cie du 12/13 Li.



La nouvelle Brigade Motorisée belge

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*

Le jeudi 22 novembre 2018, l'armée belge a officiellement créé une brigade motorisée, un changement fondamental par rapport à la Brigade Médiane qui la précédait, tant par sa composition que par sa doctrine d'utilisation. Le nouveau commandement est attribué au Col BEM Jean-Louis CRUCIFIX (photo ci-dessous). La cérémonie a eu lieu au Camp Roi Albert, à Marche-en-Famenne siège de la nouvelle brigade.



Il est un fait que la Composante Terre doit s'adapter à la menace changeante, à la fois aux frontières de l'OTAN et plus loin, cela impose des modifications rapides et profondes, tant en termes d'équipement que de doctrine.

La décision de créer cette brigade a été prise pour que la Composante Terre puisse s'aligner sur la doctrine des principaux partenaires de la Belgique, ainsi que pour faire face à l'évolution du contexte géopolitique et au nombre croissant de menaces auxquelles la Belgique est confrontée. La composition de la nouvelle brigade offre un cadre qui

permet à ses unités de vivre ensemble, de s'entraîner ensemble, de réfléchir ensemble comme une équipe cohérente et efficace dont les membres apprennent à se connaître de manière intuitive.



La Brigade Motorisée est composée d'une capacité de combat (manœuvre), d'une capacité de soutien au combat (reconnaissance, artillerie), d'une capacité de soutien au combat (logistique et communications), de zones d'entraînement et d'autres éléments. Le commandement de la brigade est situé à Marche-en-Famenne, tandis que les QG sont répartis entre Marche-en-Famenne et Bourg-Léopold.

La Brigade Motorisée se compose comme suit :

5 unités de combat :

- Bataillon 12 de Ligne Prince Léopold-13 Ligne (Spa)
- Bataillon Carabiniers Prince Baudouin-Grenadiers (Bourg-Léopold)
- Bataillon Libération-5 Ligne (Bourg-Léopold)
- Bataillon de Chasseurs Ardennais (Marche-en-Famenne)
- Bataillon 1/3 Lanciers (Marche-en-Famenne)

4 unités de Support au combat :

- Bataillon ISTAR (Intelligence, Surveillance, Target Acquisition and Reconnaissance (Heverlee)
- Bataillon d'Artillerie (Brasschaat)
- Bataillon 4 Génie (Amay)
- Bataillon 11 Genie (Burcht)

4 unités d'appui :

- 4 Groupe Systèmes de Communication et d'Information (Marche-en-Famenne)
- 10 Groupe Systèmes de Communication et d'Information (Bourg-Léopold)
- 4 Bataillon Logistique (Marche-en-Famenne)
- 18 Bataillon Logistique (Bourg-Léopold)



Vous retrouverez toutes les informations utiles aux Réservistes à l'adresse :

www.crmrlg.be

Et nous restons joignables à l'adresse :

crmrlg@skynet.be

Info CCMP : Nr 15/2018 du 22 novembre 2018

Communication des Centres de Distributions Régionaux CI II
Vente exceptionnelle : Imperméable homme/femme LC

En vente à partir d'aujourd'hui dans votre CDisR CI II

1. 20,00 € EA
2. Vente jusqu'à épuisement du stock.
3. Fin de vente en solde 21/12/18.



Le CCLAND Dept Gn déménage vers AMAY le 10 Dec 2018.

Nouvelle adresse à partir du 03 Dec 2018 :

Militaire :

CCLAND Dept Gn
PR07 AMAY

Civile :

CCLAND Dept Gn
CAMP ADJUDANT BRASSEUR 1
4540 AMAY

27 octobre – Tir de police

CDP Bruno VANDERVELDEN,
Directeur-coordonateur de L'École de Police de la Province de Liège
Cdt Hre et Past-CEM du CRMRLG



Comme chaque année, lorsque l'automne frappe à la porte, c'est avec plaisir que nous nous retrouvons pour notre traditionnelle activité de « tir police » ; organisée en collaboration avec la Zone de Police de Liège pour le prêt de ses installations & matériel et l'École de Police de la Province de Liège pour la mise à disposition de **Jean-**

Marie, Spécialiste en Maîtrise de la Violence avec et sans Arme à feu, Collaborateur occasionnel - Vacataire de l'École de Police et Responsable Administration & Logistique du CMV et de **Michel**, Formateur à l'École de Police et Spécialiste en Maîtrise de la Violence avec et sans Arme à Feu.

Ce samedi 27 octobre, **Michel, Jean-Marie, Serge** et **moi** attendions « le pied ferme » : **Dominique, Laurent, Jean-François, Sara, Lambert, Jean, Thiebaut, Michel et Océane, Eric et Stéphane** pour notre traditionnel entraînement de tir.

A 0845 Hr, après « le ¼ Hr académique » suivi d'un rapide briefing relatif aux règles d'occupation du CMV, tous les participants se sont retrouvés dans le Stand de tir proprement dit.

Après distribution de l'armement (pistolet FNS 9), des munitions (drills et réelles) et des pièces d'équipement de sécurité (lunettes et casques anti-bruit), j'ai briefé les participants sur les prescrits de la circulaire contraignante GPI 48 du 17 mars 2006, publiée au Moniteur Belge, le 14 avril 2006, la Bible de la Police Intégrée Structurée à Deux Niveaux – Fédéral & Local – en matière de la Maîtrise de la Violence, Formations, Entraînements et Recyclages des policiers du cadre Opérationnel.



Les explications fournies, ils ont effectué la séance des « drills » :

- Les mesures de sécurité ;
- Les différents drills de manipulation et d'utilisation des armes à feu ont été rappelés à tous ;
- Les différents acronymes A.C.D.C.* ; D.C.D.* ; Tap Rack * ont été expliqués, montrés, le substantif thénar* a été défini et l'expression « pilon de poulet* » a été commentée ;
- Travail à sec en binôme pour induire et corriger la position « isocèle renforcé »* et la gestion du trigger reset ;
- « 8 grammes - 360 mètres par seconde » : les limites de la balistique lésionnelle du calibre 9X19 – sortir du fantasme hollywoodien ;



Cette étape indispensable qui a duré une bonne demi-heure était bien nécessaire et ce, pour la sécurité générale et la mise en application de l'entraînement prévu ce jour axé sur les fondamentaux du tir de combat à courte distance

Après une série de tirs de précision a débuté et ce, afin de prendre « en main » cette arme organique, le FNS9 d'un calibre 9X19.

Nos Collègues ont eu l'occasion de tirer plusieurs séries (souvent de 5 coups) à des distances variant entre 03 et 05 mètres en travaillant, les uns après les autres les fondamentaux du tir de combat à courte distance, pour en finalité les intégrer tous :

1. Travail sur la position dite « isocèle renforcée » (Pieds-jambes-haut du corps-bras) ;
2. Travail sur le grip : la qualité du grip (placement optimal de la main faible) et la fermeté (tenue de l'arme 30% // 70% du verrouillage est effectué par la main « non shoot ») ;
3. Travail sur la détente : gestion du trigger reset ;
4. Travail sur la gestion de la visée : focus sur organes de visée puis focus sur cible ;
5. Travail sur la cadence : augmenter la cadence avec un résultat acceptable.

Au total, chaque tireur a eu l'occasion de tirer une centaine de cartouches (9X19 mm) tout en bénéficiant d'un encadrement, adapté, discret et particulièrement efficace.

Après un débriefing, la remise en l'état des installations et la reprise-remise du matériel, l'activité s'est clôturée, par la traditionnelle photo souvenir.



En ma qualité de Directeur-coordonateur de l'École de police de la Province de Liège, je tiens encore une fois à remercier, au Nom de notre Cercle, le **ICDP Christian BEAUPERE**, Chef de Corps de la Zone de Police de Liège, pour son indéfectible soutien de toujours et plus particulièrement à l'occasion de cette importante et indispensable activité « Armée – Nation » et Formation continue des Cadres de la Réserve.

Je tiens également à remercier **Serge et Lambert**, mes Complices, sans qui cette activité annuelle n'aurait pu et ne pourrait se faire.

Mes vifs remerciements sont également adressés à la Province de Liège en son Institut Provincial de Formation des Agents des Services de Sécurité et d'Urgence pour l'autorisation m'est donnée quant à la collaboration de l'École de Police avec notre Cercle provincial.

En conclusion et j'ai gardé les meilleurs pour la fin, un Grand Merci à mes Collègues et Fidèles Collaborateurs, **Michel** et **Jean-Marie**, nos deux Amis, Spécialistes en Maîtrise de la Violence avec / sans Arme à Feu, pour leur organisation impeccable, leur patience, leur disponibilité et leurs conseils avisés, permettant ainsi à notre Cercle de maintenir ses objectifs de Formation et d'Entraînements de ses Membres en activité de service.

* Si vous désirez en connaître les significations, assistez à notre prochaine séance en 2019.



16 novembre – Repas de Corps-Ladies Night du CRMRLg

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*

Il y a bien des années, lorsque les quartiers militaires étaient nombreux en région liégeoise, le repas de corps se déroulait traditionnellement dans un mess d'une unité de la province.

Mais les temps ont changé, des quartiers ont été fermés, des mesures de restriction ont voulu que le personnel militaire ne preste plus, dans les mess, en dehors des heures de service.

C'est alors que le Cercle s'est tourné vers des entreprises civiles, traiteurs, organisateurs d'événements, restaurants pour tenir son repas de corps annuel.

Une fois n'est pas coutume, mais cette année, sur suggestion et organisation de notre ami et membre du Comité, le Commandant d'Aviation Jean Daniels (merci Jean pour cette belle expérience !), nous sommes tournés vers une école comme prestataire de services. Il va sans dire que c'est une école d'hôtellerie, le Collège Saint François d'Assise (CSFA) à Ans en l'occurrence.



le Collège Saint François d'Assise

C'est donc le vendredi 16 novembre en soirée, le lendemain de la fête du Roi, que nous nous sommes retrouvés dans la salle de réception du CSFA pour notre repas des corps annuel.

Au menu – excellent – :

Apéritif

Terrine de gibier aux noisettes, crème légère des sous-bois.

Toast à SM le Roi.

Pavé de bar sur une fondue de poireaux, bouillon iodé.

Dos de lièvre façon gibier, pommes de terre braisées.

Moelleux glacé noisette.

Moka.



A l'issue de la première entrée, le Président, le Colonel Dominique Di Duca a invité l'assistance à se lever pour le traditionnel toast à SM le Roi, « Es lebe der Kônig - Leve de Koning - Vive le Roi ! » ensuite quelques mesures de la Brabançonne pour terminer l'acclamation.

Le Vice-Président donne ensuite lecture du message qui a été envoyé au Palais Royal à Bruxelles :

Sire,

Réunis à l'occasion de la fête de votre Majesté, le Président, le Comité et les Membres du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège Vous assurent de leurs sentiments d'indéfectible attachement et de filial dévouement.

Le Président a prononcé quelques mots non seulement pour accueillir l'assemblée, et en particulier nos compagnes, mais surtout pour souligner quelques faits marquants de la vie du Cercle.

Il a remis la médaille de l'URNOR au Commandant Bruno Vandervelden en remerciement de l'organisation des « tirs des partenaires » et des « tirs de police » depuis 2011. Ensuite ce furent quelques mots de sympathie pour le Commandant Eric Van De Goor, qui, cette année, quitte les rangs du Comité à cause de son éloignement physique de Liège.



*Le Cdt Bruno Vandervelden
et le Président*

Le Cdt Eric Van De Goor



Le Président nous a ensuite relaté l'avancement des séances de travail du Cercle qui visent à établir à Liège un Corps de Cadets de la Défense (voir article détaillé en page 24 et suivantes).

Voici un petit reportage photographique de la soirée.



L'assemblée des messieurs



L'assemblée des dames





21 novembre – Repas de Corps URNOR / URNSOR

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*

Traditionnellement, les militaires de Belgique fêtent leur Roi par, entre autres, un repas de corps. La Réserve ne manque pas de suivre cette coutume.

D'habitude, l'URNOR et l'URNSOR organisent des repas de corps séparés, mais cette année les Présidents des deux associations ont décidé qu'Officiers et Sous-Officiers de Réserve auraient en commun le repas de corps en l'honneur de la fête du Roi.

La manifestation s'est déroulée le mercredi 21 novembre 2018, en soirée, au Club Prince Albert à Bruxelles.

A table, nous étions une centaine, la délégation du Cercle des Militaires de Réserve de la Province de Liège, avec épouses, était en nombre puisque 15 de nos membres étaient présents, Président en tête.



La co-présidence de l'assemblée était assurée par l'Adjt Res d'AL-LESSANDRO pour l'URNSOR et le Col d'Avi Res KEPPERS pour l'URNOR en remplacement du Président le Lt Col Res VERSE en rappel à l'étranger.



Vendredi 22 mars 2019 – Découvrir les coins inconnus d'Outremeuse

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*

Outremeuse la belle, Outremeuse l'attachante, Outremeuse dans tous ses états – Outremeuse, les coins inconnus



Votre guide : Serge HenniQUIAU

Comme chaque année, je vous propose une activité découverte-culture. Après la place St Lambert et son histoire millénaire en 2013, après la rue Hors-Château et ses hôtels de maître en 2014, après Outremeuse et son folklore en 2015, le parc de la Boverie et ses innovations en 2016, le parc d'Avroy et de ses environs en 2017, Féronstrée et le cœur historique de Liège en 2018, voici une découverte inattendue : les coins inconnus et moins connus d'Outremeuse

Immanquablement, vous connaissez un peu le quartier folklorique d'Outremeuse rien que par le fait qu'il est un des hauts lieux du 15 Août et de la fête des « Mareye » ; le grand cortège folklorique, le bouquet, le tir de campes, les potales, l'enterrement de Matî l'Ohè.

Cependant, je vous propose de découvrir ce que vous n'avez jamais vu ou qui n'a jamais vraiment retenu votre attention.

La place Ste Barbe
Le Balloir
La rue et le quai des Tanneurs
Le temple protestant quai Godefroid Kuth
La brasserie
L'ancienne maternité de Bavière
Ce qui reste de l'ancien hôpital de Bavière et sa chapelle
Le Mont-de-piété
Le Labo de « Louis pasteur »
L'ancienne piscine d'Outremeuse
La capsulerie etc.





Le Balloir

Le temple protestant



Un avant-goût quelques mots à propos du Balloir :

En 1986, l'ASBL « la Maison Heureuse », fondée par l'abbé Emile Gerratz, rachète les bâtiments de l'ancien orphelinat Sainte-Barbe à Liège. Suite à d'importantes transformations réalisées en fonds propres grâce à l'énergie contagieuse de l'abbé, le Balloir accueille en 1989 la maison des enfants localisée jusque-là dans une autre commune. La maison de repos ouvre ses portes en octobre 1995 et la première « résidence services » en janvier 1996.

En septembre 2001, la crèche « Le Printemps » vient s'implanter sur le site reprenant la petite crèche du Balloir attachée à l'époque à l'Atelier des mamans, du Balloir.

En janvier 2010, la partie maison de repos et de soins est délocalisée sur un nouveau site en Amercoeur ; elle est baptisée « Un air de famille du Balloir ». Le Balloir compte donc aujourd'hui une nouvelle résidence services.

Ce sera donc le **vendredi 22 mars 2019**

Je vous donne rendez-vous place Sainte Barbe à 4020 Liège, en Outremeuse (non loin de la Caserne des pompiers) à **18 heures 30.**

Vous inscrire ?

www.crmrlg.be

Rubrique : Inscription aux activités

ou directement sur mon @ : henniquiauserge@hotmail.com

Les familles et amis sont les bienvenus.

Tenue : civile.

Attention aux circonstances atmosphériques, il pourrait encore faire un peu frais !!

Après la visite Une possibilité pour ceux qui le désire ...

Avec ses nombreux restaurants et basserie, Outremeuse nous tend les bras, pourquoi ne pas s'y arrêter pour prendre en semble une collation de soirée ? ... avis aux amateurs (il n'y a pas de réservation !!)

Les nombreuses rues adjacentes autour de la place Sainte Barbe et le boulevard de la Constitution, vous offriront des possibilités de parking (respectez les injonctions de la signalisation !).

Fin de la visite place Jehan Lebel.



Vendredi 24 mai 2019 – Tir des Partenaires

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*



Pour qui ? :

Ce tir est organisé pour vous si ...

... votre compagnon est réserviste,

... votre compagne est réserviste.

Donc pas de réserviste en tant que tel !

Où ? :

Club de Tir de la Police liégeoise, sis à Liège, rue Fond des Tawes 49, soit face au n° 102 (pour les GPS).



Ce que nous fournissons :

- Armes et munitions – *pas d'armes personnelles.*
- Les moniteurs – pas de présence d'accompagnant sur le pas de tir.
- Une assurance « risques de tir ».
- La location du Stand de Tir.

Ce que nous offrons :

- Une boisson au choix par participante ou accompagnant (ticket remis à l'entrée).
- 10 coups d'apprentissage (avec moniteur de tir).
- 10 coups de tir avec résultats enregistrés.
- 10 coups pour la partie éliminatoire du concours de tir.

Tenue : adaptée au tir.

Inscriptions :

ATTENTION : Nous sommes obligés de limiter l'accès à la séance de tir à **21 personnes** (sécurité – temps imparti)

Chaque tireuse/tireur voudra bien m'envoyer un mail d'inscription
henniquiauserge@hotmail.com

... et je répondrai dans les plus brefs délais pour vous prévenir si votre inscription est reprise ou non dans les **21 premières places**

Si ma réponse est positive alors ...

Païement vaut inscription

12 € par personne

IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1

De Cercle Mil Res Liège – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE

Communication : Tir du 24/05/2019 + Nom de la personne qui tire + nom du membre du Cercle responsable.

Merci d'arriver à l'heure : 17 Hr 30 ; comme le souligne si bien notre moniteur avec son franc-parler habituel : « *une arrivée tardive désorganise tout le bazar !* »

Les installations d'accueil sont ouvertes à tous ainsi que le bar, interdiction de consommer des boissons alcoolisées pour les tireuses avant d'avoir accès au pas de tir.

Fin des activités : au plus tard 20 Hr 30

Nous sommes, maintenant, obligés d'établir une fiche de tireur/ tireuse d'un jour. Elle sera remplie à l'entrée des installations de tir.



**Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
GSM : 0475/45.51.93 – Fax : 04/220.84.95
www.crmrlg.be – e-mail : crmrlg@skynet.be

PERMANENCES AU CERCLE

Lundi	de 09h00 à 11h00
Mercredi	de 09h00 à 11h00
Vendredi	de 09h00 à 11h00

COMPTE BANCAIRE

Compte général (cotisations, activités) :
IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1

Cotisation annuelle : 16 €

QUELQUES ADRESSES UTILES

URNOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.38
URNSOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.37
HRG-C/Res : Quartier Reine Astrid – Rue Bruyn, 1 – 1120 Bruxelles
EM Prov Liège : Qu Med.-Lt Joncker – Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
COMOPSLAND G1/Res : Qu reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.13.27
COMOPSAIR Bur Res : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.66.63
COMOPSSNAV : Qu Billet – 8310 Brugge – 050/36.79.33
COMOPSMED : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.30.60
Mil Shop (4Bn Log) : Camp Roi Albert – 6900 Marche – 084/32.63.77

RESPONSABLE REVUE

Editeur responsable et mise en page : Cdt d'Adm (R) Paul SCIMAR

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Diffusion restreinte : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal